



Le 14 mai 2018

ILEK ET CNR PARTENAIRES POUR LA COMMERCIALISATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE LOCALE ISSUE DU RHÔNE

A partir du 17 mai 2018 CNR proposera aux consommateurs l'électricité renouvelable produite à partir de 3 centrales hydroélectriques du Rhône. Elle s'appuie pour cela sur le fournisseur d'électricité 100% renouvelable ILEK.

Souscrire à une offre d'électricité verte du Rhône en circuit court

CNR s'est associée à ILEK pour proposer aux citoyens et acteurs des territoires une fourniture en électricité 100% renouvelable locale issue de ses 3 centrales hydroélectriques d'Avignon, Beaucaire et Bollène.

Sans risque de coupure ni changement d'interlocuteur pour la relève de leur compteur, les consommateurs peuvent ainsi choisir la provenance de leur électricité tout en bénéficiant de prix garantis fixes pendant un an, avec une économie de 5% sur le prix du kWh par rapport aux tarifs réglementés.

Grâce à la plateforme développée par ILEK (www.ilek.fr), qui regroupe des offres d'électricité exclusivement renouvelable en circuit court, les consommateurs peuvent désormais opter pour l'électricité produite par la centrale hydroélectrique CNR de leur choix. Ces 3 offres de fourniture d'électricité sont accessibles à tous : citoyen, chef d'entreprise, décideur local, élu associatif, etc.

ILEK, la plateforme dédiée à l'électricité verte et locale

ILEK est un fournisseur d'électricité innovant qui met en relation directe producteurs et consommateurs avec la promesse d'un circuit court et plus transparent quant à l'origine de l'énergie.

CNR a choisi ILEK pour renforcer le lien entre le fleuve Rhône et les acteurs de son territoire. Il s'agit en effet de permettre à chacun d'accompagner, à son échelle, la transition énergétique en s'appuyant sur une énergie renouvelable, abondante et produite localement. « En choisissant l'électricité renouvelable produite localement par CNR, le consommateur décide de l'origine de l'énergie qu'il consomme et fait le choix d'un certain modèle de développement des ENR, responsable et redistributif » déclare Julien Chardon, président d'ILEK.

Cette nouvelle démarche illustre la volonté commune de CNR et d'ILEK de permettre au citoyen et consommateur de s'approprier les enjeux énergétiques et d'être concrètement acteur de la transition énergétique.

Pour souscrire, rendez-vous simplement sur www.ilek.fr et choisissez votre centrale.

Vous aurez accès à une première estimation de votre mensualité. Vous souscrivez directement en ligne et ILEK s'occupe de tout. Le changement de votre ancien fournisseur est automatique et vous n'avez aucune formalité ni installation supplémentaire. Vous basculez ainsi automatiquement vers votre nouveau fournisseur d'électricité sans gêne ni coupure.

ENEDIS, gestionnaire du réseau public, reste responsable de la relève de votre compteur.

A propos d'ILEK

ILEK est un fournisseur d'électricité renouvelable qui permet à des producteurs d'électricité renouvelable de vendre directement à des particuliers. La plateforme du site ILEK propose ainsi des contrats de fourniture en électricité verte 100% renouvelable, dont les producteurs sont clairement identifiés, et 100% français ; comme l'offre d'électricité d'Avignon : <https://www.ilek.fr/producers/19>

ILEK se distingue sur le marché de l'énergie en réalisant des partenariats avec des producteurs français éoliens, solaires et hydroélectriques.

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

www.cnr.tm.fr

Contacts

Rémy Companyo, ILEK
remy@ilek.fr
+33 (0) 6 62 73 59 19

Béatrice Ailloud-Karmin, CNR
b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr
+33 (0) 4 72 00 67 21